

FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : PROM 3

Pays : Yougoslavie

Type : Anti personnel

Action : De zone bondissante

Destination : Réelle

Mode de pose : Manuel



DESCRIPTION SOMMAIRE :

- Mine antipersonnel bondissante à fragmentation. Elle se caractérise par la forme particulière de son allumeur pouvant être ou non muni d'une plaque de détectabilité, ainsi que par la collerette crantée constituant les bords du bouchon qui obstrue la partie supérieure du corps de la mine.

- La mine est composée d'une enveloppe, d'un corps bondissant, d'une charge de dépotage, d'un allumeur interne et de l'allumeur supérieur par l'intermédiaire duquel la mine est initiée. Tous ces éléments sont installés en usine, y compris les bobines contenant les fils de traction.

- L'allumeur équipant cette mine est mécanique, de type traction - pression. Il est constitué d'une plaque de pression et de deux fils de traction longs de 16 m chacun, pouvant ainsi couvrir un front de 32m. La plaque de pression peut être enlevée pour rendre la mine indétectable. Elle n'est conservée que lorsque l'allumeur doit résister à des opérations de déminage par moyens mécaniques. Dans cette configuration, les fils ne sont pas utilisés ou sur une longueur très restreinte.

- La fragmentation contenue dans le corps de la mine est composée de 2900 cylindres d'acier de 0,35g chacun coulés dans une résine synthétique.

- Dimensions de la mine : Diam. 90 mm x Haut. 194 mm.

- Fonctionnement précis de l'allumeur : Inconnu.

- Masse totale de la mine : 2,1 kg.

- Hauteur de projection du corps de la mine : 0,20 m.

- Efficacité de la fragmentation :

- 90% d'efficacité à 35 m,

- 98% d'efficacité entre 20 et 25 m.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

- La mine est enterrée dans le sol sans préparation. Lorsque les fils de traction sont positionnés, le retrait de la goupille de sécurité entraîne l'armement de la mine.
- La mine peut alors être déclenchée par une traction sur un des deux fils ou par une pression sur l'allumeur.
- Cette action entraîne la rupture de l'aiguille de percussion qui initie un retard d'une à deux secondes à l'issue duquel est mise à feu la charge de dépotage de la mine.
- les gaz produits par cette charge éjectent la partie bondissante du corps de la mine à la vitesse de 20 à 25 m/s. A 20 cm du sol l'allumeur interne est initié, entraînant l'explosion de la charge principale et la projection de la fragmentation.

DESAMORÇAGE ou NEUTRALISATION - DESTRUCTION :

Désamorçage :

- Compte tenu du peu d'informations disponibles concernant cette mine, aucune procédure de désamorçage n'a pu être élaborée à ce jour.
- La procédure préconisée par la Division de Formation au Déminage est la DESTRUCTION SUR PLACE systématique.

Destruction sur place :

- Cette mine ne doit en aucun cas être manipulée.
- Dans la mesure du possible, privilégier la destruction par moyens d'intervention à distance comme le fusil de calibre 12,7 mm, depuis un abri (véhicule blindé...) situé à plus de 100 m.
- Si cette option ne peut être retenue, la mine devra être détruite en posant une charge de 400 gr d'explosif au contact de la partie latérale de son corps ou deux charges de 200 gr d'explosif en opposition de chaque côté de celui-ci.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Conditionnement : Inconnu.
- Autre version : Inconnue.

Homologuée le : 01/04/97/DFD.